



Comité de Bretagne de Bridge

Espérance / 2 (code 034)

Finale nationale

le samedi 22 juin 2019 à Chartres-de-Bretagne

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au club – Maison des Associations
rue de la Croix aux Potiers, 35131 Chartres-de-Bretagne, tél. : 06-26-19-66-32

Restaurant ouvrant à partir de 11h30

Crêperie Les Blés d'Or : 02 99 41 21 10

Arbitre : Christophe MAISONOBE (06-08-87-44-18)

Formule prévue : 2 séances de 18 donnes (en simultané national avec les autres comités)

Horaire de début : 14h

Tarif : 20€ / paire

Participants : 40 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 5 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, une équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)

Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante